

Nom :
Prénom :

REF.QUALI : Q_AP-AF_06/26_V1

AUTO-POSITIONNEMENT STAGIAIRE AIDES FINANCIERES

▪ **Identifier les attentes et les motivations par rapport à la formation :**

1. Quelles sont vos attentes par rapport à la formation que vous allez suivre ?
(plusieurs réponses possibles)
 - ☐ Acquérir des connaissances de base sur un sujet que je maîtrise assez mal
 - ☐ Me perfectionner sur une activité que je pratique déjà
 - ☐ M'informer des évolutions des produits, techniques et réglementations
 - ☐ Faire des exercices pratiques pour acquérir plus d'autonomie et des bons réflexes
 - ☐ Echanger des pratiques entre professionnels
 - ☐ Bénéficier de conseils individualisés
 - ☐ Autre :
2. Avez-vous choisi personnellement de suivre cette formation ?
 - ☐ Oui
 - ☐ Non
 - ☐ Obligation liée à une qualification
3. Qu'est-ce qui fera que cette formation sera réussie ? Quels sont vos objectifs personnels par rapport à ce stage (citez-en au moins deux)
 -
 -
 -
4. Avez-vous des questions particulières auxquelles vous attendez les réponses durant ce stage (par exemple des cas concrets à résoudre, dans ce cas merci de nous les transmettre de préférence avant le début de la formation) ?
 - ☐ Oui
 - ☐ Non

▪ **Socle de connaissances et de compétences professionnelles (lire, écrire, compter, raisonner logiquement... sur la base du référentiel CLEA) :**

1. Il y a trois chantiers à approvisionner pour demain. 7 colis pour le premier, le double pour le second et 5 pour le troisième. Combien y aura-t-il de colis en tout ?
 - ☐ 19 colis
 - ☐ 26 colis
 - ☐ 31 colis
2. Sur 40 pièces commandées, 8 sont défectueuses. Quel est le pourcentage de pièces défectueuses ?
 - ☐ 10 %
 - ☐ 20 %
 - ☐ 40 %
3. Comment interprétez-vous cette phrase : "le monde de l'entreprise change, les métiers évoluent"
 - ☐ Vous pourrez toujours exercer le même métier
 - ☐ Il faut être toujours prêt à apprendre
 - ☐ Aucune évolution n'est possible

▪ **Evaluation des acquis professionnels:**

QUESTION 1: Toutes conditions étant par ailleurs remplies, le forfait RENO GLOBALE de ma PRIME RENOV est mobilisable :

- ☐ Pour tous les revenus.
- ☐ Uniquement pour les revenus intermédiaires et aisés.
- ☐ Quand s'engage à minima deux actions de travaux

QUESTION 2 : Le montant de MA PRIME RENOV est plafonné à 20 000 € TTC sur 5 ans?

- ☐ Vrai
- ☐ Faux
- ☐ Uniquement pour les propriétaires occupants et bailleurs sous conditions de ressources

QUESTION 3: Toutes conditions étant par ailleurs remplies, la TVA à 5.5% est-elle mobilisable :

- ☐ Dans une résidence principale et secondaire.
- ☐ Dans des locaux commerciaux.
- ☐ Pour le remplacement de ma couverture lors d'une isolation en sarking en résidence principale.

QUESTION 4 : Pour bénéficier d'un taux de TVA à 5.5%, les travaux dit « induits » doivent être facturés :

- ☐ Par l'entreprise qui réalise les travaux directement éligibles auxquels ils sont liés.
- ☐ Dans un délai de trois mois à compter de la date de facture des travaux directement éligibles mais uniquement par l'entreprise qui réalise les travaux directement éligibles.
- ☐ Dans un délai de trois mois à compter de la date de facture des travaux directement éligibles.

QUESTION 5 : Le dispositif de l'ECO PTZ est mobilisable :

- ☐ Pour un logement en résidence principale ou secondaire de plus de 2 ans où je réalise un bouquet de travaux répondants aux critères techniques de MA PRIME RENOV.
- ☐ Pour un logement en résidence principale de plus de 2 ans où je réalise une action de travaux éligible répondants aux critères techniques de MA PRIME RENOV.
- ☐ Pour un logement en résidence principale achevé avant le 1^{er} janvier 1990 où je réalise un bouquet de travaux répondants aux critères techniques de MA PRIME RENOV.
- ☐ Pour tous les logements en résidence principale où je réalise une action de travaux éligible répondants aux critères techniques du CITE de MA PRIME RENOV.

QUESTION 6 : Quel est le montant maximum de l'ECO PTZ ?

- ☐ 7 000 €
- ☐ 20 000 €
- ☐ 30 000 €
- ☐ 50 000 €